

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents ..... 27
- absents..... 06
- votants ..... 32
- procurations..... 05

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa :

télétransmission en Préfecture le :

**19 OCT. 2023**

publication en ligne le :

**19 OCT. 2023**

DAVIET Roland, Maire.

Le 17 octobre 2023 à 18h30, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 10 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Jean-Philippe BOIS, M. Christian COCKENPOT, Mme Célia DE LA CHAPELLE, M. Lucien LAVOREL, M. Philippe MORIN, et M. Martin PONCET, absents et excusés.

M. Jean-Philippe BOIS a donné procuration à M. Eric JANIN.

M. Christian COCKENPOT a donné procuration à Mme Laurence ROBERT.

M. Lucien LAVOREL a donné procuration à M. Joseph PELLARIN.

M. Philippe MORIN a donné procuration à M. Thierry GUVIET.

M. Martin PONCET a donné procuration à Mme Murielle BURDET.

Mme Carole ORTOLLAND a été désignée secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2023 / 94      Adaptation du tableau des emplois :**

*Monsieur le Maire expose ;*

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

**VU** le code général de la fonction publique, notamment son article L 313-1 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de maintenir un service public de qualité ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

**DE SE PRONONCER FAVORABLEMENT SUR LA CRÉATION** du poste dont le détail figure en annexe.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget.

Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,



Carole ORTOLLAND.

**CRÉATION DE POSTES**

Il est proposé de créer l'emploi permanent suivant :

<b>Filière</b>	<b>Grade</b>	<b>Nb</b>	<b>Temps de travail</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Observations</b>
Culturelle	Adjoint du patrimoine	1	Temps non complet (17.50/35 <sup>ème</sup> )	01/11/2023	Remplacement d'un agent (bibliothèques)